

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 06 MAI 2014

Le mardi 6 mai 2014, le Conseil Municipal de la Commune de ROYBON, dûment convoqué le 28 avril 2014, s'est réuni en session ordinaire à 18h30 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Serge PERRAUD, Maire.

PRÉSENTS : Mrs PERRAUD Serge, Maire – VICAT Maurice, 1^{er} adjoint – Mme MARGARON Florence, 2^e adjointe – M. PERRIOLAT Romain, 3^e adjoint – Mmes ROUX Elisabeth, 4^e adjoint – LEFRANCOIS Anne-Laure, conseillère municipale déléguée - FOUJRAZ Jean-Claude - THOMAS Jean-Yves - TROUILLET Marie-Danielle - NOGUEIRA José - VILLON Jean-François - GENOUDET Nathalie - AMARA Flora - DUMAS Olivier.

EXCUSÉS : MACHUT Françoise

A été nommé secrétaire de séance : Romain PERRIOLAT

Monsieur le maire ouvre la séance à 18h36.



APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2014

Monsieur le Maire propose au Conseil de valider le compte-rendu de réunion du conseil municipal du 11 avril 2014.

➔ *Accord du Conseil à l'unanimité des membres présents.*

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Comme tout début de mandat, Monsieur le Maire expose que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2122-22) permettent au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, Monsieur le Maire donne lecture de la copie des délégations dont chaque conseiller possède un exemplaire et propose au Conseil de délibérer afin d'approuver les dites propositions de délégations.

➔ *Adoptée à la majorité des voix (Pour : 13, Contre : 1, Abstention : 0).*

CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire.

La CCID intervient surtout en matière de fiscalité directe locale :

- elle dresse, avec le représentant de l'administration fiscale, la liste des locaux de référence et des locaux types retenus pour déterminer la valeur locative des biens imposables aux impôts directs locaux (articles 1503 et 1504 du CGI), détermine la surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants (article 1503 du CGI), et participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du même code)
- elle participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties (article 1510)
- elle formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R198-3 du Livre des procédures fiscales)

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent :

- être français
- avoir au moins 25 ans
- jouir de leurs droits civils

- être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

L'un des commissaires doit être domicilié hors de la commune.

Enfin, lorsque la commune comporte au moins 100 hectares de bois, un commissaire doit être propriétaire de bois ou forêts.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux

Pour cette commission, il est nécessaire de proposer douze commissaires titulaires et douze commissaires suppléants. Six titulaires et six suppléants seront ensuite retenus par les services fiscaux.

Monsieur le Maire propose de retenir la liste existante mise à jour et demande au Conseil de lui donner délégation pour procéder, s'il y a lieu, à des arbitrages minimales pour valider la liste définitive.

Monsieur le Maire propose les 12 titulaires et les 12 suppléants suivants :

COMMISSAIRES TITULAIRES

BERRUYER Sylvain	Agriculteur	761, route de Marnans	ROYBON
BACHASSON Daniel	Agriculteur	181, Montée du Charlet	ROYBON
JACQUET Anne-Marie	Retraitée	3550, Route de St Antoine	ROYBON
DUMOULIN Pierre	Agriculteur	6261, route de la Feyta	ROYBON
GERMAIN Bernard	Agriculteur	3600, Route de Montfalcon	ROYBON
BRESSOT Bernard	Agriculteur	550, Impasse de la Guile	ROYBON
PERRIOLAT Bernard		330, Impasse du Val Galaure	ROYBON
CELLIER Hélène	retraitée de l'industrie	60, Impasse de la Sapinière	ROYBON
FABRE Gilbert	Employé des Postes	300, Rte de St Siméon de Bx	ROYBON
VICAT Alain	Fontainier	141, Rte de St Siméon de Bx	ROYBON
VICAT Marie-Noëlle	sans profession	1001, route de Bourgeonnière	ROYBON
BESSON Robert		548, Route de Chambaran	VIRIVILLE

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

DUMAS Jean-Pierre	Agriculteur	1121, Route de Bourgeonnière	ROYBON
DUMOULIN Alain Jean	Agriculteur	6261, Route de la Feyta	ROYBON
AGERON Marcel	Agriculteur en retraite	1161, Route de la Perrache	ROYBON
BERRUYER Michel Louis	Agriculteur en retraite	2320, Route de Viriville	ROYBON
SILVESTRE Raymond	Agriculteur en retraite	4689, Route de la Feyta	ROYBON
BRET Albert	Retraité	100, Impasse de la Sapinière	ROYBON
ECHINARD Yvan	Employé Postes en retraite	23, Place Saint Romme	ROYBON
CROISIER Yannick	Formateur Lycée Agricole	3601, route de la Feyta	ROYBON
SERVONNET Lionel	Artisan	750, Route de Marnans	ROYBON
BRET Gaby	Retraité de l'enseignement	41, Grande rue	ROYBON
AGERON Jean-Christophe	Propriétaire de bois	Commune de MONTFALCON	
MOUNIER-VEHIER René	Propriétaire de bois	Commune de BESSINS	

➔ **Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents.**

QUESTIONS DIVERSES

* **Organisation du bureau de vote « élections européennes » du dimanche 25 mai 2014 (8h/18h) :** changement des horaires de Nathalie GENOUDET remplacée par Marie-Danielle TROUILLET.

* **Composition du CCAS :** Précision de la liste des membres *extérieurs* :

- Simone BERRUYER,
- Gilbert FALQUE,
- Françoise GRIDINE,
- Anne-Marie MOUNIER-VEHIER.

➔ **Accord à l'unanimité des membres présents.**

* **Avancée des travaux et des dossiers :**

- **Maurice VICAT** : digue du lac / travaux / nettoyage et entretien des cours de tennis / fleurissement.

- **Florence MARGARON** : réforme des rythmes scolaires / enquête publique de CP réunion le 19/05.
- **Elisabeth ROUX** : opération village fleuri / fleurissement général du village / feu d'artifice et organisation du 14/07 / RDV Bi communauté pour la mise à disposition des biens communaux pour les événements / nettoyage statut de la liberté / réunion associations le 13/05 et point concernant la commission de communication locale.
- **Romain PERRIOLAT** : audit des contrats d'assurance / contrats divers de la commune / suivi des finances communales / audit des baux d'habitation et commerciaux.
- **Monsieur le Maire** :
 - * **CR réunion association des Commerçants du 5/05** :
Échanges concernant le projet d'implantation d'Intermarché.
La décision est prise au niveau intercommunal. La condition d'implantation est la réalisation du projet center parcs.
Deux hypothèses évoquées par les commerçants : s'opposer à cette moyenne surface ou reculer l'ouverture à celle du center parcs.
Monsieur le Maire évoque sa position quant au projet qui est d'agir dans l'intérêt des royonnais et être captif de nouveaux habitants et activités.
 - * **Contournement** :
Monsieur le Maire évoque deux impacts à prendre en compte : le financement du projet et l'impact pour les commerçants lorsque les travaux de la grande rue commenceront. Prendre en considération les souhaits des commerçants.
 - * **Bièvre Isère communauté** :
Monsieur le Maire annonce sa nomination de conseiller délégué au tourisme en lien avec Christophe BARGE, Maire de Marcollin. Monsieur le Maire parle de la SPL (office de tourisme) et explique son évolution, ses objectifs, ses moyens et le nom qui lui sera attribué.
- **Anne-Laure LEFRANCOIS** : elle informe le Conseil Municipal de l'évolution des projets du pôle social. Contacts avancés avec BI Communauté.
- **Jean-Yves THOMAS** : interpelle Monsieur le Maire quant aux questions d'assurance au sujet du portage des repas. Monsieur le Maire répond que les agents et élus sont assurés dans le cadre de leurs fonctions.
- **Nathalie GENOUDET** : évoque les devis réalisés pour la rénovation de la salle du conseil et précise qu'elle va faire appel au bénévolat et travailler de concert avec l'association Vivre en Chambaran.
- **Monsieur le Maire** : conclue en faisant écho aux problèmes d'accessibilité de la Mairie et de la nécessaire mise aux normes.

Clôture de la séance à 19h48.

